



MINISTÈRE
DU LOGEMENT
ET DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE,
en charge des transports interinsulaires

N° 4396 / MLA / DPAM

DIRECTION POLYNÉSIEENNE
DES AFFAIRES MARITIMES

Papeete, le 16 JUIL. 2019

La Directrice

**Avis de permanence de la
Direction polynésienne des affaires maritimes (D.P.A.M)
à Raiatea**

- ▶ Vous êtes propriétaire d'un navire ou d'un jet ski non-immatriculé
- ▶ Vous venez d'acquérir un navire ou un jet ski d'occasion
- ▶ Vous souhaitez des informations concernant le secteur maritime

Un agent de la cellule des Immatriculations des navires de la Direction polynésienne des navires sera à votre disposition à Uturoa dans les locaux de la Circonscription des Iles sous le Vent:

- pour instruire vos demandes d'immatriculation ou de changement de propriété relatives à tout type de navire / jet ski ;
- pour vous informer des démarches liées à l'immatriculation d'un navire / jet ski ;
- toutes informations.

La cellule des Immatriculations vous invite à vous présenter muni de votre pièce d'identité nationale valide, d'un justificatif de domicile et de tout document lié au navire / jet ski (factures, documentation technique, etc).

La permanence de la cellule des Immatriculations de
la Direction Polynésienne des Affaires Maritimes (DPAM) est prévue
**du 24 au 26 juillet 2019 à Uturoa dans les locaux de la Circonscription des Iles
sous le Vent :**

- mercredi 24 juillet : de 12h00 à 15h30
- jeudi 25 juillet : de 7h30 à 15h30
- vendredi 26 juillet : de 7h30 à 12 h00

Copie(s) :
DPAM 1



Pour le ministre et par délégation

Catherine ROCHETEAU